

ÉGALITÉ... ET INÉGALITÉS

Dans les régimes démocratiques, qui se réclament des valeurs de liberté et de justice, la question des inégalités est centrale. Leur nature, leur mesure, leurs évolutions nourrissent les travaux ou les réflexions des économistes, des sociologues, des philosophes, tandis que leur réduction constitue souvent auprès de nombreux citoyens un élément d'appréciation important de l'action du gouvernement.

Mais, en dépit de l'attraction qu'il exerce, l'impératif d'égalité peut s'avérer incertain dans ses effets et même périlleux pour les libertés. Les trois premiers articles de ce dossier questionnent précisément le couple égalité-inégalités quant aux implications dont il est porteur pour l'organisation de la vie sociale.

Notre devise républicaine associe la liberté et l'égalité mais ces deux exigences, abandonnées chacune à leur logique dernière, apparaissent antagoniques comme l'avaient souligné les philosophes grecs. Tocqueville a expliqué quant à lui combien le caractère proprement intarissable du désir d'égalité au sein d'une démocratie modifiait la société indépendamment des forts écarts de richesse entre les groupes sociaux. Peut-il exister des « inégalités justes », comme le défend le philosophe américain John Rawls? Acquiescer à cette proposition commande alors de définir les critères d'identification des « inégalités injustes ». Une autre interrogation concerne le principe de l'égalité des chances, si souvent mis en avant dans les débats politiques. À supposer même qu'elle soit réalisable, ne conduit-elle pas, si cette égalité de départ légitime ensuite de fortes inégalités de conditions, à une société profondément clivée? On retrouve ici la critique de certains philosophes du XVIII^e siècle à l'égard de l'éloge de la méritocratie.

Les autres textes du dossier s'attachent à comprendre l'état et la formation des inégalités dans plusieurs domaines distincts de la société française, à commencer par celles, à nouveau en hausse depuis les années 1990, relatives aux revenus et au patrimoine. Une analyse que complète l'examen de l'efficacité de notre système socio-fiscal pour les réduire ou les contenir.

Certaines parties de la population peuvent pâtir de manière spécifique des écarts de niveaux de vie. Il en va ainsi pour les Français d'origine immigrée, les indicateurs sociaux les concernant faisant apparaître des inégalités persistantes. Cela continue d'être le cas aussi sur le marché du travail, pour les femmes, nonobstant leur entrée massive sur ce marché. Et la question d'une inégalité entre les générations, au détriment de la jeunesse, est un sujet de débat bien alimenté.

Sans prétention à l'exhaustivité, le présent numéro examine encore ce qu'il en est des inégalités dans le domaine de la santé, et comment les déterminismes sociaux continuent de peser sur les parcours scolaires. Sont examinées aussi les inégalités territoriales à l'heure des nouvelles exigences économiques nées de la mondialisation.

Philippe Tronquoy

L'ÉGALITÉ, PASSION DÉMOCRATIQUE

Philippe Raynaud

Université Panthéon-Assas

Institut universitaire de France

Dès l'Antiquité, les philosophes grecs ont mis en garde contre le risque de tyrannie représenté par la démocratie, la logique dernière de celle-ci conduisant à vouloir établir une égalité générale et absolue entre les hommes. Une inquiétude présente chez Montesquieu mais aussi chez les constituants américains de 1787. Dans les démocraties modernes, souligne Philippe Raynaud, la question reste entière, avec cette différence essentielle que tous les individus sans exception – et non plus les seuls « hommes libres » comme à Athènes – y sont considérés comme égaux. Marx oppose le caractère « formel » de la liberté et de l'égalité à son caractère « réel », l'accomplissement de la promesse démocratique exigeant de mettre à bas la société bourgeoise. Mais, pour Tocqueville, l'égalité « imaginaire » des conditions a plus d'importance pour caractériser le régime démocratique que l'inégalité réelle car elle nourrit une demande proprement inextinguible d'égalité, et ce non sans des effets très concrets.

C. F.

La définition de la démocratie a beaucoup varié depuis l'époque de son invention grecque, où elle n'était qu'un des régimes possibles (et pas nécessairement le meilleur) jusqu'à la période contemporaine, où elle apparaît comme la norme indiscutable de tous les régimes légitimes. Dans l'Antiquité, la notion de démocratie désigne un régime où le pouvoir est directement exercé par la majorité des citoyens et où ses limites sont posées par les citoyens eux-mêmes, par différence avec les régimes « aristocratiques » ou « oligarchiques » où il est détenu par le petit nombre des meilleurs ou des plus puissants ; aujourd'hui, elle désigne communément des régimes où le pouvoir revient à des représentants ou à des gouvernants librement élus, et où il est limité par des normes juridiques dont l'objet est de protéger les droits réputés inaliénables des individus. Mais la relation entre les différents sens du mot « démocratie » ne se réduit pas à une simple homonymie. Étymologiquement, la démocratie est le régime dans lequel le pouvoir (*kratos*) revient au peuple (*demos*) mais le peuple lui-même peut s'entendre de deux manières : comme l'ensemble non hiérarchisé des citoyens mais aussi comme la partie de la cité à la fois majoritaire et de rang inférieur que constituent les

pauvres ou du moins les moins riches. Les démocraties d'aujourd'hui restent d'une certaine manière fidèles à cette définition : les droits politiques sont également répartis entre les citoyens sans considération de fortune ou de revenu, mais les politiques favorables aux couches les plus défavorisées (que l'on n'appelle pas sans raison « populaires ») y jouissent généralement d'une légitimité « démocratique » supérieure que n'aurait pas une action ouvertement dirigée vers le maintien des inégalités sociales. Les différences majeures entre la démocratie antique et la démocratie moderne recouvrent largement la distinction que faisait Benjamin Constant entre la « liberté des Anciens », fondée sur l'exercice direct du pouvoir par des citoyens égaux auquel l'existence de l'esclavage permet de se consacrer à la politique, et la « Liberté des Modernes », qui favorise le libre développement des individus mais qui s'accommode de la représentation et donne aux citoyens moins de pouvoir sur leur existence⁽¹⁾. Les régimes libéraux contemporains se voient comme « démocratiques »

(1) Kervégan J.-F. (2003), « Démocratie » in Raynaud Ph. et Rials S. (éd.), *Dictionnaire de philosophie politique*, Paris, PUF, 2^e éd.

parce qu'ils affirment la valeur cardinale de l'égalité et parce que les gouvernants ne peuvent pas être légitimes s'ils ne reconnaissent pas cette valeur et s'ils n'affichent pas un certain intérêt pour le sort et pour les droits des plus démunis. La démocratie suppose une certaine égalité entre les citoyens, et celle-ci engendre à son tour une passion de l'égalité qui est donc dans tous les cas un ressort important du fonctionnement des démocraties. L'histoire de la démocratie peut être lue comme une histoire de l'égalité, dont on se contentera ici d'évoquer quelques figures majeures de l'Antiquité à notre monde « postmoderne ».

Les passions populaires dans les démocraties prémodernes

Il est communément admis que la naissance et le développement de la démocratie à Athènes à partir de la fin du VI^e siècle avant notre ère s'inscrivent dans le cadre d'une transformation globale qui a affecté tous les aspects de la culture ou de la civilisation grecque et qui a également permis la naissance de la philosophie et, plus généralement, de toutes les formes de discours qui, comme l'histoire ou la tragédie, mettent ouvertement en question l'ensemble des institutions humaines. Mais il faut aussi rappeler que, dans l'ensemble, la majorité des auteurs classiques a eu à l'égard de la démocratie une « attitude réservée, voire franchement hostile »⁽²⁾, qui se fondait sur une critique aiguë de ses principes.

Les critiques des penseurs grecs envers la démocratie...

La démocratie se fonde sur une égalité stricte ou « arithmétique » entre les citoyens, qui, aux yeux de la plupart des penseurs grecs n'est pas véritablement la justice, car celle-ci suppose une égalité *proportionnelle* qui répartit les biens ou les honneurs en tenant compte des différences (de mérite, de besoin etc.) entre les hommes ou entre les citoyens. La critique la plus radicale et la plus élaborée est due à Platon, pour qui l'« extrême liberté » de l'homme démocratique conduit nécessairement à l'excès de servitude que réalise la tyrannie (*République*, livre VIII) mais il faut aussi noter que l'idée d'une dérive démagogique ou despotique de la démocratie, engendrée par la passion de l'égalité, est également présente chez des auteurs beaucoup plus favorables au régime athénien comme Thucydide ou

Aristote. Pour celui-ci, la démocratie est la forme corrompue d'un régime légitime, la « *politeia* » (que l'on peut traduire par « République ») : elle prétend reposer sur la liberté ou l'égalité de citoyens indépendants et autonomes mais elle est presque naturellement conduite à étendre démesurément les revendications égalitaires et, au lieu de mettre le pouvoir de l'ensemble des citoyens au service du bien commun, elle établit en fait celui des seules classes les plus pauvres agissant dans leur intérêt à court terme. En fait, remarque Aristote, les démocrates ne contestent pas vraiment que la justice réside dans une égalité « proportionnelle » au mérite (ou à la valeur : « *axia* ») mais ils croient que le fait d'être égaux sur un point (la qualité d'homme libre) suffit à légitimer une égalité générale et absolue ; en cela, ils tombent dans une erreur symétrique de celle des oligarques, qui pensent que le fait d'être inégaux (*i.e.* supérieurs) en richesse les rend en toute chose supérieurs (*Politique*, V, 1). Ainsi, là où l'oligarchie provoque la révolte des pauvres mécontents de n'avoir pas une part égale à celle des riches, dans la démocratie, ce sont les notables qui se révoltent parce que leur part « est seulement égale à celle des autres, alors qu'ils ne sont pas leurs égaux » (*Politique*, V, 3). Ces deux révoltes sont en partie légitimes et Aristote n'est pas moins critique à l'égard des oligarques qu'envers les démocrates ; il n'en reste pas moins que la démocratie présente des risques particuliers qui viennent à la fois de l'audace des démagogues et de la colère ou de la crainte des riches et qui peuvent se traduire par l'émergence de régimes à base populaire mais tyranniques ou par des restaurations violentes du pouvoir des oligarques. La démocratie est par certains côtés plus favorable à la justice que l'oligarchie mais elle donne à l'égalité une extension trop large qui peut mettre en péril la prospérité, la stabilité et même l'existence des cités démocratiques.

... et leur écho chez Montesquieu...

Ces critiques de la démocratie n'ont jamais été oubliées et on en trouve l'écho jusque chez les auteurs les plus favorables à la République ou même au gouvernement populaire comme le Machiavel des *Discours sur la première décade de Tite Live*. Elles sont notamment assez fidèlement reprises par Montesquieu qui, après avoir montré que le principe de la république démocratique est la « vertu », c'est-à-dire le dévouement au bien public, montre que la corruption de la démocratie naît de ce qu'il appelle significativement l'esprit d'égalité extrême :

(2) Kervégan J.-F. (2003), *op. cit.*